



## Affaire d'homicide non volontaire 14 ans après

Par **sylvia41100**, le **23/11/2008** à **18:30**

bonjour,  
mon père est dcédé en tombant dans les escaliers le 4 juillet 1994  
étant mineure à l'époque,personne n'a voulu me dire ce qu'il s'était passé mais il ya quelques jours,j'ai appris la vérité:mon père a été poussé dans ses escaliers par un de ses amis.les temoins présents l'ont laissé mourir sans rien faire. j'ai toujours été persuadée que ce n'etait pas un accident et on ma mit sous calmant parce que pour les gens j'étais folle de penser ça j'ai eu ma vie gâchée depuis ce jour là,de plus g appris la mort de mon père 15 jours après sa mort(à cette époque ,j'etais en foyer)  
maintenant je ne veux pas rester les bras croisés et je voulais savoir quelles démarches je pouvais faire  
merci beaucoup pour vos informations